

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FRAMLINGTON EQUITIES

# AXA World Funds - Framlington Eurozone

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Eurozone I SolEx EUR (ISIN : LU0684982449)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment recherche une croissance à long terme du capital mesurée en euro en investissant dans des sociétés à petite, moyenne et grande capitalisation domiciliées dans la zone euro.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active afin de saisir les opportunités des marchés actions de la zone euro. Les décisions d'investissement se basent sur une analyse à la fois de la situation macroéconomique et des secteurs et de la sélection des actions. Le processus de sélection des actions repose essentiellement sur une analyse rigoureuse du modèle de croissance des sociétés, de la nature des actifs sous-jacents, et de la qualité de leurs actifs au bilan.

Le compartiment investit :

- au moins 75 % de ses actifs dans des actions, titres équivalents, certificats d'investissement et certificats coopératifs d'investissement émis par des sociétés domiciliées dans l'Espace économique européen (c'est-à-dire des titres ou droits éligibles au Plan d'épargne en actions – PEA) y compris au moins 60 % dans le marché de la zone euro.
- moins de 25 % de ses actifs dans des actions émises par des sociétés situées en dehors de l'Espace économique européen ;
- moins de 25 % de ses actifs dans des instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 10 % de ses actifs dans des obligations convertibles et classiques.

Dans la limite de 200 % de ses actifs nets, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des instruments dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

L'objectif d'investissement sous-jacent de la Classe d'Actions SolEx est, comme pour les autres Classe d'Actions du Compartiment,

d'obtenir une croissance à long terme du capital en investissant dans des sociétés de grande, moyenne et petite capitalisation domiciliées dans la zone Euro, tout en limitant partiellement, seulement pour la Classe d'Actifs SolEx concernée, l'impact sur la Classe d'Actions SolEx concernée d'une baisse soudaine et forte des indices d'actions européens. En ce qui concerne la Classe d'Actions SolEx en particulier, l'exposition du portefeuille au marché d'actions européen sera partiellement limitée par la gestion en superposition des instruments dérivés sur indice actions.

### Politique de distribution

Pour les classes d'actions Capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

### Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

### Traitement des demandes de souscription et de rachat

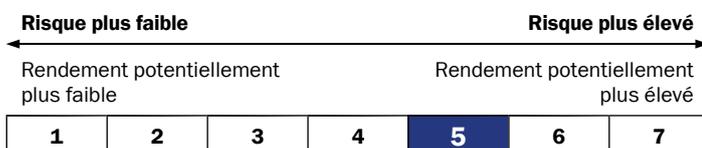
Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Investissement minimum initial : 5 000 000 EUR ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

Investissement minimum subséquent : 1 000 000 EUR ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque de la classe d'actions.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

### Risques additionnels

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents.

L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois

## FRAMLINGTON EQUITIES

## AXA World Funds - Framlington Eurozone

ou restrictions applicables à ces investissements, de la

réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

## Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

## Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,09 %
----------------	--------

## Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

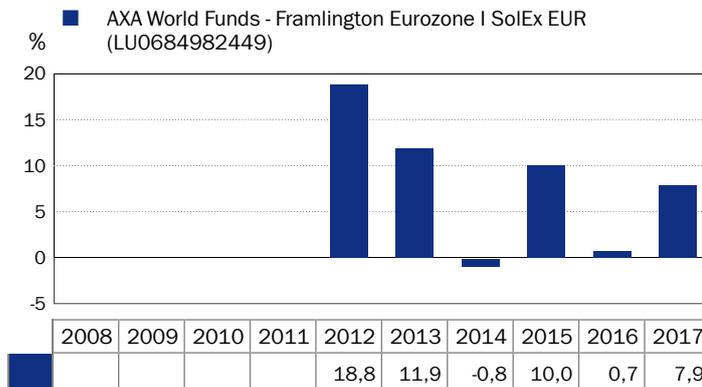
Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2017. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2017. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

## Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 15/10/2008 et la classe d'actions en 2011.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

## Informations pratiques

**Dépositaire :** State Street Bank Luxembourg S.C.A. 49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

**Autres informations :** de plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse

<https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

**Publication de la Valeur liquidative :** la Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

**Législation fiscale :** le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

**Déclaration de responsabilité :** AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

**Transfert entre Compartiments :** les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).